

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
Communauté de communes du Clermontais		
Date de la convocation	27 novembre 2017	Séance du : 6 décembre 2017
		L'An Deux Mille dix-sept, le 6 décembre à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX
	<u>Votes : 33</u>	
Présents : 26	Pour : 33	
Absents : 12	Contre : 0	
Représentés : 7	Abstention : 0	

Étaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran) ; M. Henri JURQUET (Brignac) ; M. Denis MALLET (Cabrières) ; Mme Maryse FABRE (Canet) ; Mme Bénédicte BENARD (Canet) ; M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras) ; Mme Berthe BARRE (Ceyras) ; M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault) ; Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault) ; M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault) ; Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault) ; M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault) ; Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault) ; Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault) ; M. Olivier BRUN (Fontès) ; M. Philippe VENTRE (Lacoste) ; M. Daniel VIALA (Mérifons) ; M. Serge DIDELET (Mourèze) ; M. Francis BARDEAU (Nébian) ; M. Bernard COSTE (Octon) ; M. Claude VALERO (Paulhan) ; M. Bertrand ALEIX (Paulhan) ; M. Joël AZAM (Péret) ; M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez) ; Monsieur Jean COSTES (Salasc) ; M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault).

Absents représentés : Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault) représentée par Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault) ; M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault) représenté par Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault) ; M. Alain BLANQUER (Lieurancabrières) représenté par M. Francis BARDEAU (Nébian) ; Mme Sylvie MALMON représentée par M. Henri JURQUET (Brignac) ; Mme Audrey GUERIN (Paulhan) représentée par M. Bertrand ALEIX (Paulhan) ; M. Georges GASC (Paulhan) représenté par M. Claude VALERO (Paulhan) ; Mme Mylène BOUISSON (Paulhan), représentée par M. Olivier BRUN (Fontès).

Absents : Mme Françoise REVERTE (Aspiran) ; M. Claude REVEL (Canet) ; M. Marc FAVIER (Canet) ; M. Michel SABATIER (Canet) ; M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault) ; M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault) ; Mme Sophie OLLIE (Clermont l'Hérault) ; Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault) ; M. Alain SOULAYROL (Liausson) ; M. Laurent DUPONT (Paulhan) ; M. Gérald VALENTINI (Valmasque) ; M. Eric VIDAL (Villeneuve).

Objet : Souscription et gestion des contrats d'assurance de la Communauté de communes du Clermontais 2018 / 2021 – Appel d'offres ouvert – Autorisation de signature du Conseil Communautaire au Président.

Monsieur COSTE informe les membres du conseil communautaire que suite à la consultation concernant la souscription et gestion des contrats d'assurance de la Communauté pour la période 2018 à 2021, lancée selon la procédure d'Appel d'Offres Ouvert, il convient d'autoriser le Président à signer le marché de prestation de services.

Il précise que ce marché de services est composé des 5 lots séparés suivants :

- Lot n°1 : Multirisques dommages aux biens
- Lot n°2 : Responsabilité civile
- Lot n°3 : Protection juridique
- Lot n°4 : Défense pénale des agents et administrateurs
- Lot n°5 : Flotte automobile + Mission agents et administrateurs

La commission d'appel d'offres réunie le 27 novembre 2017 a émis un avis favorable à la passation de ces marchés avec les cabinets suivants :

	CANDIDAT	Taux ou forfait	PRIX T.T.C. en €
LOT N° 1 DOMMAGES AUX BIENS	S.M.A.C.L.	1,05 € / m ²	19 622,78 €
LOT N°2 RESPONSABILITES CIVILES	ETHIAS / P.N.A.S.	0,09592 % / MS	4 612,12 €
LOT N° 3 PROTECTION JURIDIQUE	S.M.A.C.L.	Forfait - offre de base	2 585,52 €
LOT N° 4 DEFENSE PENALE DES AGENTS ET DES ELUS	C.F.D.P. / SARRE & MOSELLE	2,60 € /pers. Variante	793,00 €
LOT N° 5 FLOTTE AUTOMOBILES + MISSIONS AGENTS ET ELUS	S.M.A.C.L.	Forfait	12 247,68 €

Cette proposition a reçu l'avis favorable des commissions moyens généraux et aménagement, environnement et développement durable réunies le 29 Novembre 2017.

Monsieur le Président soumet le rapport au vote.

Le Conseil Communautaire, oui l'exposé de Monsieur COSTE, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la passation du marché de services relatif à la souscription et à la gestion des contrats d'assurance de la Communauté de communes du Clermontais avec les cabinets et selon les montants indiqués ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20171208-2017-12-06-10-DE
Date de télétransmission : 12/12/2017
Date de réception préfecture : 12/12/2017